

Zeitschrift: Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur
Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Monatshefte
Band: 19 (1939-1940)
Heft: 12

Artikel: Indépendance et neutralité
Autor: Reynold, Gonzague de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-158679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heit, bei ruhigem Mute der eigenen Meinung, wie etwa die Behandlung der Aufnahme des Christentums durch die Nordgermanen bezeugt. Aber wir wollen auch mehr ergänzend das zur Sprache bringen, was sonst leicht bei Seite gelassen wird und zum ganzen Bild gehört.

Man darf hoffen, von ihm selbstgeschriebene Lebenserinnerungen noch zu lesen; aber auch so wird er nicht nur bei seinen Fachgenossen, sondern bei allen denen, die ihn kannten, selbst wenn es nur aus einem ferneren Ring der Fall war, in der Erinnerung und im Gespräch als ein Mann großer Art, als ein Mikilmenni, wie die altgermanische Bezeichnung lautet, bis an ihr eigenes Lebensende lebendig bleiben.

Indépendance et neutralité

par Gonzague de Reynold.

Introduction.

Indépendance et neutralité: ce sujet est actuel, et plus qu'actuel: vital. Mais délicat, pour m'exprimer avec la prudence ouatée de nos opportunistes en place. S'il y a des risques, je les assume; s'il y a une responsabilité, je la prends, et je la prends comme doit être prise toute responsabilité: seul. Mais j'estime que l'on peut traiter en public les questions les plus difficiles et les plus dangereuses en y mettant de la clarté et de la franchise, de l'éducation et de la culture, en évitant à la fois la polémique injurieuse et l'éloquence vide, en plaçant ses auditeurs sur les grandes dimensions. J'estime que, même en temps de guerre, il y a des prudences et des restrictions au-dessus desquelles il est possible de se hausser. Bien plus, j'estime que, dans la situation actuelle, et de l'Europe, et de la Suisse en Europe, l'opinion — c'est-à-dire cette majorité anonyme de patriotes inquiets et d'esprits incertains — a le droit d'être éclairée, d'être guidée, d'être gouvernée, et non pas seulement protégée, administrée, imposée. Elle veut être tenue au courant de la situation et instruite de ses devoirs nationaux. A ce besoin, à cette demande, je vais m'efforcer de correspondre.

I.

La neutralité: du mot à la chose.

Sur la neutralité, je ne me livrerai à aucun commentaire, aucune considération juridique. On en a usé et surtout abusé; on est arrivé ainsi à faire de la neutralité une danseuse sur des pointes d'aiguille, à en séparer la notion de la vie. Ce «juridisme» est certainement responsable de la gêne que tant de Suisses éprouvent en face de la neutralité.

Une autre gène est le mot lui-même: *neutralité*. Il ne contient aucune image verbale. Il n'évoque rien d'héroïque, rien même de positif. Il est un terme négatif. Son étymologie le prouve: *neuter*, *neutra*, *neutrum*. Nous avons tous décliné, au collège, cet adjectif dont le sens est «ni l'un, ni l'autre». *Non audere jubet*, dit un texte latin. En effet, neutralité contient une idée d'abstention, de refus. Est neutre celui qui, dans un conflit entre des voisins, se refuse à prendre parti et déclare se tenir en dehors de la querelle, sans favoriser l'un des belligérants plutôt que l'autre, et, quel que soit le motif de la querelle, s'efforce de rester l'ami de tout le monde, comme Sosie au début d'*Amphitryon*. Enfin, quand je consulte mon dictionnaire, je vois que neutre signifie n'avoir point de sexe. Ce dernier sens, je ne le mentionne que «pour mémoire»: simplement pour constater que le mot, pris en soi, n'est pas de nature à faire sonner les fanfares et claquer les bannières au vent. Voilà pourquoi il est extrêmement facile de discréditer les neutres. Il en résulte d'ailleurs que, pour être et demeurer neutre, il faut un courage politique et moral que le mot ne semble pas contenir. J'en tire cette conclusion: la chose vaut mieux que le mot. Aussi, hâtons-nous de passer à la chose.

* * *

La neutralité n'est pas une fin, elle n'est qu'un moyen. La fin, c'est l'indépendance de la Suisse. Cette formule exprime l'essentiel de cet exposé, elle en est le thème. En effet, quelle différence y a-t-il entre une fin et un moyen? La fin est le but, le moyen n'est qu'un chemin. Le moyen est donc subordonné à la fin. Celle-ci comparée à celui-là possède une valeur absolue, mais celui-là comparé à celle-ci ne possède qu'une valeur simplement relative, puisqu'il est relatif à la fin. En outre, quand il n'y a qu'une fin, il y a généralement plusieurs moyens, comme il y a généralement plusieurs chemins pour arriver au même but. Il en résulte que les moyens d'atteindre à une fin n'ont rien d'immuable, d'invariable. Les uns s'usent; d'autres, nouveaux, apparaissent et s'imposent à la place des premiers, suivant les circonstances et les moments. Le critère, c'est l'efficacité du moyen par rapport à la fin. S'il n'est plus efficace, s'il devient nuisible, il faut l'abandonner, le changer. Simple question de bon sens.

C'est précisément dans cette question de bon sens que se trouve toute la philosophie de la neutralité. Indépendance et neutralité ne sont pas des notions d'égale valeur; l'indépendance prime la neutralité, la neutralité n'est que la servante de l'indépendance. L'indépendance a un caractère immuable et sacré que la neutralité n'a point et ne saurait jamais avoir. *On se fait tuer pour l'indépendance; on ne se fait pas tuer pour la neutralité.* Il y aurait d'ailleurs contradiction

dans les termes, puisqu'on est neutre pour ne pas se battre, et que l'on cesse d'être neutre dès que l'on se bat.

* * *

Que la neutralité ne soit qu'un moyen de mieux garantir l'indépendance d'un pays, de la Suisse, que l'indépendance prime la neutralité, ce sont donc des évidences, des vérités de La Palisse.

On aurait honte à les seriner en public, s'il ne s'était produit un renversement. On est arrivé, en effet, d'abord, à mettre neutralité sur le même plan qu'indépendance, ensuite, à reléguer indépendance au-dessous de neutralité. On constate ce renversement dans les expressions courantes du langage officiel: «Défendre l'indépendance et la neutralité de la Suisse» ou: «La Suisse défendra sa neutralité jusqu'au bout.» Indépendance tend à disparaître, absorbée par neutralité. Mais, quand on s'exprime ainsi, on commet des fautes de langage en même temps que de grossiers contre-sens. On ne défend pas la neutralité, on l'observe. Dès qu'on la défend, c'est qu'elle a cessé d'être. Dire que l'on défend la neutralité est donc aussi dénué de sens que de dire: «Nous défendrons l'armée contre toute agression.»

Nous avons là une preuve, parmi tant d'autres, de la confusion d'esprit dans laquelle nous sommes tombés — ou plutôt dans laquelle le régime nous a fait tomber. Cette confusion manifeste également que nous ne possédons pas d'échelle des valeurs ou que, si nous en avons possédé une, nous l'avons perdue. On nous l'a retirée sous nos pieds: voilà pourquoi nous donnons l'impression d'être mentalement accrochés à un mur par les mains, avec les semelles s'agitant dans le vide.

II.

Le neutralisme.

Comment en est-on arrivé à cette confusion entre indépendance et neutralité, à ce renversement des valeurs? De deux manières: d'abord, par une longue paix, une longue et heureuse pratique de la neutralité grâce à quoi, depuis 1814, nous avons pu nous maintenir à l'écart de tous les conflits européens; ensuite, par une insuffisante éducation des esprits, due elle-même à la primauté de la vie économique. On a considéré les idées comme accessoires, on a confondu instruction et culture; on a oublié que les idées engendent les faits et que, pour agir bien, il faut commencer par penser juste.

Il est indéniable que, depuis la Révolution française et les guerres napoléoniennes, leur suite et conséquence, la Suisse n'a pu maintenir son indépendance que par le moyen d'une neutralité, non seulement armée, mais aussi, en elle-même, stricte et intransigeante.

Il est indéniable également que, dès la fondation de la Croix-Rouge, nous avons su mettre notre neutralité au service de l'humanité, la rendre ainsi sympathique et nécessaire. Nous devons donc de la reconnaissance à la neutralité. Il serait malséant et ce ne serait pas le moment de nous montrer ingrats envers elle.

Ceci explique, sans la justifier, la valeur de fin que nous lui avons donnée en identifiant neutralité et indépendance, ainsi que cette exagération, cette déviation : le neutralisme.

Le neutralisme consiste précisément à transfigurer la neutralité en une fin, un absolu, un idéal, une valeur suprême. La Suisse devient alors un moyen subordonné à la fin qui est la neutralité. La neutralité, pour les neutralistes, existe en soi, comme une idée séparée de Platon, comme une divinité supérieure. La vocation de la Suisse est d'être la vestale de cette divinité.

La Suisse est la nation que Dieu a choisie de toute éternité pour être, au-dessus de la mêlée humaine, le refuge des opprimés et des malheureux, l'oasis de la paix, le temple de la Concorde, l'exemple que tous les peuples sont appelés à suivre s'ils veulent être sauvés — le fameux « prototype de la Société des Nations », formule contre laquelle M. Motta lui-même nous avait mis en garde, il y a quelques mois.

La neutralité ainsi entendue donne à tous les Suisses, commodément installés à l'abri du sommet de ce Sinaï intangible — bien qu'environné de pas mal de nuages — le droit de juger les peuples et d'arbitrer toutes les causes, tous les conflits.

Je crois volontiers que, si l'on a fait de la neutralité une telle vocation, un tel idéal, c'est précisément parce que l'on en ressentait l'insuffisance, parce que son caractère négatif nous gênait. Ce phénomène mental se passa surtout pendant la guerre de 1914—1918.

Certes, on ne niera point qu'il n'y ait là un besoin de grandeur, un besoin aussi de justifier la neutralité à nos propres yeux et aux yeux du monde.

Mais, comme tout ce qui est exagéré devient nuisible et se détruit soi-même, il faut constater que rien n'est plus susceptible de nuire à la neutralité que le neutralisme.

En effet, il abstrait la Suisse de l'Europe, il l'exhausse au-dessus de la vie. Il en fait une sorte de satellite intermédiaire entre la lune et la terre, plus proche de la terre que de la lune, mais qui pourtant ne la touche pas. Le neutralisme entretient ainsi l'idée facile et complaisante que la Suisse est intangible et qu'en définitive il ne lui arrivera jamais rien. Son existence est d'une telle nécessité que nul peuple ne songera jamais à lui porter atteinte.

Le neutralisme comporte plusieurs dangers. Il nous fait perdre le sens des grandes réalités historiques et politiques. Il flatte notre

orgueil naïf: nous sommes le premier peuple du monde; il n'y a donc rien à changer, rien à réformer, sauf des détails. Il flatte également notre manie pédagogique: nous prenons l'habitude de distribuer des notes, généralement mauvaises, sur un ton supérieur et désagréable, à tous les autres peuples. Il encourage la paresse de l'esprit: on juge sans comprendre, et, parce que l'on croit avoir compris, on ne se donne pas la peine d'étudier.

On voit ici comment le neutralisme peut devenir un danger mortel pour la neutralité elle-même, donc pour notre indépendance. C'est lorsque, sous la protection de notre armée, nous nous réclamons de lui pour nous permettre tous les propos dans les pintes et toute les injures dans les journaux. Il fait perdre à chaque citoyen le sens des responsabilités qu'il a, comme souverain, en politique extérieure comme en politique intérieure. Pour un «souverain», le moins que l'on puisse dire, c'est qu'une telle attitude est frivole et inconséquente. Elle est même, suivant les circonstances, bien près d'être criminelle. Car elle est capable de paralyser l'action du gouvernement et la mission de l'armée. Ne risque-t-elle pas de fournir des prétextes — peut-être des raisons — à des interventions étrangères?

III.

La neutralité actuelle ou la neutralité difficile.

J'avais l'air, au début, d'attaquer la neutralité, et voici que je viens de la défendre. C'est que la neutralité devient défendable et doit être défendue sitôt qu'on lui restitue son sens précis, pratique et limité, sitôt que l'on voit en elle un simple moyen de garantir notre indépendance, sitôt qu'on la subordonne à celle-ci, à la Suisse, au bien commun national.

Faisons maintenant l'effort de replacer la neutralité dans le moment présent. Nous verrons tout de suite qu'elle revêt un caractère nouveau. Car, pour le dire tout de suite, *elle n'est plus seulement une neutralité de temps de guerre, mais une neutralité de temps de révolution.*

Autrefois, et même encore entre 1914 et 1918, notre neutralité consistait à nous tenir à l'écart de tout conflit entre puissances étrangères et, derrière l'armée mobilisée, à vivre autant que possible comme avant. Nous nous en tenions à la lettre de 1815: «La neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière.»

Mais nous ne sommes plus en 1815: nous sommes en 1940. Si nous déployons la carte, nous voyons que l'Europe de 1940 est bien différente de celle de 1815.

C'est une illusion de croire que la neutralité suisse, définie par le Traité de Paris, est enfermée à jamais dans cette définition et qu'elle est par conséquent *ne varietur*.

Une illusion de juriste. *En effet, que nous le voulions ou non, notre neutralité, avant d'être une notion de droit, est un fait d'histoire.* Elle évolue avec l'histoire, conformément aux lois de la vie. On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve: on ne pratique jamais deux fois la même neutralité.

Après avoir, de Marignan à l'invasion de 1798, entre la Réforme et la Révolution française, pratiqué une neutralité forcée, empirique et partielle, nous nous sommes réfugiés, de 1798 à 1815, sous le manteau d'une neutralité fictive: nous avions dû sacrifier notre indépendance pour sauver notre existence. A partir de 1815, nous eûmes la neutralité réelle et intégrale. Elle était facile, et ce fut son âge d'or, parce qu'elle était soutenue par l'équilibre européen. Mais le premier coup de canon, en août 1914, détruisit à jamais, je le crains, cet équilibre. Quand on s'efforça de le remplacer par une organisation internationale, nous consentîmes, pour être admis dans celle-ci, une neutralité différenciée. Depuis, nous avons repris la neutralité sans condition, ce qui ne veut pas dire que nous soyons revenus purement et simplement à celle de 1815: comment revenir en arrière? En réalité, nous sommes en présence d'une nouvelle forme de neutralité. Je ne la baptiserai point intégrale, puisque la neutralité intégrale suppose l'équilibre européen: je l'appellerai plus justement la neutralité difficile. Ce résumé de nos variations pour démontrer que la neutralité de la Suisse est en fonction de l'état où se trouve l'Europe. Et c'est justement ce que le gros public n'a pas encore compris.

Mais ce qu'il a compris parce qu'il le constate, à ses dépens, dans sa vie quotidienne, dans ses intérêts matériels, c'est que notre présente neutralité nous oblige à nous armer jusqu'au dernier homme et à demeurer sur le qui-vive, comme nous n'avions jamais eu à le faire entre 1914 et 1918. La neutralité actuelle est plus menacée, donc plus armée que les formes de neutralité précédentes; elle implique de plus grands risques; loin de nous rapporter, elle nous coûte bien plus cher, voire elle nous appauvrit, elle nous ruine. Elle prend ainsi un caractère héroïque qu'elle n'avait pas en 1914. Et un caractère beaucoup plus actif. Le Suisse, quel qu'il soit, jeune ou vieux, homme ou femme, est beaucoup plus intimement lié à la défense nationale qu'en 1914, puisque la distinction entre la population civile et l'armée s'efface en dégradations successives. Il n'y a plus, derrière l'armée qui occupe les frontières, une population qui vit à peu près comme en temps de paix: il y a une population mobilisée.

Enfin, malgré toutes les déclarations rassurantes que nous avons

enregistrées depuis 1938, nous sentons bien que le poids des traités s'est encore affaibli, que la garantie de notre neutralité n'est plus, en fait, la Déclaration de 1815, mais notre volonté de respecter nous-mêmes cette neutralité, de défendre notre indépendance *toto posse, toto nisu*, comme s'exprime le Pacte de 1291. Ce qui définit notre neutralité actuelle, ce n'est plus le texte du Traité de 1815, mais cette inscription que portait sur une de ses paroisses le «chemin qui monte» à l'Exposition de Zurich: la Suisse doit se défendre, la Suisse peut se défendre, la Suisse veut se défendre. Notre neutralité doit donc être comprise, non comme une abstention, mais comme une lutte; non comme une sécurité, mais comme un risque; non pour elle-même, mais pour le bien commun.

IV.

La situation de l'Europe et de la Suisse en Europe.

Peut-on même, dans les circonstances actuelles, appeler cette attitude neutralité? Non, si l'on donne à neutralité son sens habituel: se tenir à l'écart d'un conflit entre puissances étrangères et continuer de vivre comme auparavant; non, si neutre signifie que la guerre n'existe pas, ne doit pas exister pour nous, qu'elle ne nous touche ni ne nous concerne. Cette neutralité classique était possible au temps de guerres simplement militaires et de conflits simplement politiques, par exemple en 1870 et encore en 1914.

Mais la situation est tout autre.

Pour y entrer, il ne faut pas revêtir les habits usés de 1914. En effet, nous ne sommes point en présence d'une guerre, mais d'une révolution qui fait la guerre: telle est la clé de la situation.

Cette révolution est la dernière phase d'un changement d'époque, de civilisation, de monde.

Nous sommes dans la période intermédiaire entre un monde qui meurt et un monde qui naît.

Nous sommes au point de chute d'une révolution qui, après s'être préparée et accomplie dans les esprits à partir du XVI^e siècle, a commencé de se répercuter dans les faits dès la fin du XVII^e siècle: la révolution moderne.

De 1789 jusqu'en 1917, cette révolution s'est lentement déplacée de l'ouest à l'est à travers toute l'Europe et tout le XIX^e siècle, mais en devenant, à chaque étape, toujours plus radicale, affective, instinctive, élémentaire.

Alors, au fond de l'est, elle a rencontré l'Asie.

L'Europe n'est qu'une péninsule de l'Asie. Elle est naturellement, du point de vue géographique, et régulièrement, du point de vue historique, soumise aux poussées asiatiques. Les poussées de l'Asie nomade se font, à travers l'Europe, de l'est à l'ouest.

Quand la civilisation occidentale est en décadence, quand les nations européennes se sont divisées, quand le christianisme s'est affaibli, la poussée asiatique est inévitable: l'appel d'air.

L'Europe historique a connu jusqu'à présent trois grands changements d'époque: nous entrons dans la quatrième.

L'Europe historique a subi jusqu'à présent douze grandes poussées asiatiques: la treizième nous menace.

La complice de la treizième, c'est la révolution. Mais, lorsque la révolution est ramenée en Europe par l'Asie, elle prend ce caractère de conquête, d'invasion et de destruction qui est celui de toutes les poussées asiatiques.

La menace ainsi se précise: elle est dirigée contre l'ordre européen, la civilisation européenne; elle est dirigée surtout contre le christianisme. Il y a, non progrès, mais régression, non civilisation nouvelle, mais nouvelle barbarie.

Donc, ce qui est en cause, ce n'est pas la liberté — abstraction au nom de laquelle on détruit les libertés concrètes, essentielles — ce n'est pas la démocratie — on ne se bat pour un régime qu'en guerre civile — ce qui est en cause, c'est l'existence de l'Europe en tant que continent indépendant de l'Asie, c'est la civilisation européenne, c'est l'âme de l'Europe, l'essence de sa civilisation, en un mot, le christianisme.

Quand de telles valeurs sont en cause, il n'y a plus de neutralité possible.

V.

Notre mission.

Il n'y a plus de neutralité possible parce que, sitôt que les valeurs fondamentales sont mises en cause, c'est l'existence de chacun de nos pays occidentaux qui est mise en cause automatiquement. A commencer par celle de la Suisse, car la Suisse — regardez la carte — est le centre, le noeud, le cœur de la civilisation occidentale.

Je ne prêche pas ici l'abandon de la neutralité, l'entrée en guerre de la Suisse.

Au contraire. *Nous sommes neutres et nous devons rester neutres vis-à-vis de la guerre afin de mieux être belligérants vis-à-vis de la révolution.*

Quand il s'agit, non d'une guerre, mais d'une révolution qui fait la guerre, il faut être un Janus à deux fronts: l'un qui regarde à l'extérieur, l'autre qui regarde à l'intérieur.

L'essentiel n'est pas l'extérieur, mais l'intérieur. Le problème n'est pas de nous demander si nous devons, oui ou non, entrer en guerre: question puérile qui n'aboutirait qu'à l'aventure et au malheur.

Le problème est de nous demander de quelle manière, à l'intérieur de notre pays, nous pouvons et devons défendre, sauver, renforcer, illustrer les valeurs européennes et chrétiennes, la part d'Europe, la part de civilisation, la part de chrétienté que représente la Suisse — cette part dont nous sommes responsables, et vis-à-vis de l'Europe, et vis-à-vis de la civilisation, et vis-à-vis de la chrétienté.

J'y insiste:

Quand on se trouve en présence, non d'une simple guerre, mais d'une révolution élémentaire: quand on se trouve en face du dilemne: civilisation ou barbarie; quand on se trouve dans la période intermédiaire entre un monde qui meurt et un monde qui naît, le devoir, le premier et le plus haut, qui s'impose, est de préserver et de sauver cette part. Ce faisant, nous rendrons plus facile et plus rapide la reconstruction, la renaissance, l'ordre et la paix.

L'histoire est là pour nous apprendre de quelle manière la civilisation, à travers les changements et les révolutions, arrive à se transmettre et à se reconstituer: grâce aux îlots de paix, aux foyers de culture qui ont pu se sauver et se maintenir au milieu des désastres et des écroulements. La civilisation se reconstruit sur les pilotis qui sont demeurés enfouis dans les terres mouvantes et les marécages.

La mission de notre pays est d'être un de ces pilotis. Par quoi nous voyons que la neutralité est encore le meilleur moyen de nous permettre l'accomplissement de cette mission civilisatrice. Elle est suffisamment grande, difficile; elle exige déjà de nous, elle exigera toujours plus, de tels efforts, de tels sacrifices; nous avons une telle lutte intérieure à mener contre nous-mêmes, que nous devons tout faire, non seulement pour nous-mêmes, mais encore pour l'Europe, pour la civilisation, afin d'écartier de nous la guerre et demeurer en dehors du conflit.

Nous avons le droit de répéter ce que le roi Léopold III de Belgique disait récemment au Américains: «Convaincu que mon pays défend la civilisation par l'attitude qu'il a prise en présence du conflit qui a éclaté en Europe...»

VI.

La mission de l'Etat.

Nous voyons maintenant de quelle manière la neutralité, en se dépassant, se justifie, non en tant que telle, mais par la fin à quoi elle est ordonnée. Elle se justifie par des raisons plus hautes que des théories juridiques. Nous sommes d'ailleurs à un moment où les théories juridiques ne peuvent plus nous suffire, où nous nous sentons, pour toute question, même la plus petite, qui se pose, appelés à remonter jusqu'aux principes, où nous éprouvons le besoin de tout enraciner dans notre doctrine chrétienne.

Mais que nous enseigne cette doctrine, touchant la neutralité?

Elle ramène la neutralité, comme un moyen, à sa fin suprême, le bien commun.

La mission propre de l'Etat, son premier devoir, c'est de défendre, procurer, augmenter le bien de la communauté nationale. Dans *Conscience de la Suisse*, aux chapitres *Bien commun et civilisation* et *Le bien commun et l'Etat*, on peut lire ceci:

«L'Etat est une nécessité sociale, une exigence du bien commun. La mission de l'Etat est de maintenir et augmenter le bien commun.» Et encore: «Le bien commun est une notion plus haute que celle de l'intérêt général, de l'intérêt national. Le bien commun dépasse, et de beaucoup, le bien de l'individu et le bien de l'Etat... La notion du bien commun a sa source dans la conception chrétienne de l'homme, et voici comment il peut se définir: l'ensemble des conditions naturelles et humaines qui permettent à l'homme de vivre selon les besoins de l'individu, mais selon les exigences de la personne, afin d'accomplir sa destinée qui est de traverser la vie terrestre pour s'assimiler à Dieu.»

Le bien commun n'est donc pas, on ne saurait trop y insister, la somme des biens matériels; il est d'abord, ce que nous appelons avec Philippe Etter notre «patrimoine spirituel». Il comprend tous les biens matériels, mais dans la mesure où ils sont humainement nécessaires à la conservation et au soutien des biens spirituels. Le bien commun n'est pas seulement celui de la génération présente, mais celui de toutes les générations passées et de toutes les générations à venir. Il s'incarne dans la forme de civilisation, la forme originale, qu'une nation est capable de produire. Le bien commun d'une nation, c'est à la fois sa possibilité de vivre et la raison même de sa vie.

La fin suprême de l'Etat est donc ce bien de la communauté nationale. A ce devoir unique, tous les autres sont subordonnés comme autant de moyens. Tout ce qu'exige ce bien, l'Etat doit le faire; tout ce qui s'oppose à ce bien, l'Etat doit l'éviter. Rien de moins, mais rien de plus. Sinon, l'Etat abandonne sa mission propre et, l'abandonnant, crée le désordre qui est l'injustice suprême parce que tous en sont les victimes.

Car le bien de la communauté nationale se résume en ce mot: l'ordre. A son tour, l'ordre produit son effet: la paix. La paix, selon saint Augustin dans *La Cité de Dieu*, c'est la tranquillité de l'ordre.

Les obligations internationales sont une condition, une exigence du bien commun national. Donc, l'Etat est tenu de les observer. Le bien commun, en effet, serait incomplet, il serait menacé s'il ne régnait autour de lui un ordre international. L'ordre international est l'atmosphère, le climat du bien commun national.

Mais la charité internationale n'oblige jamais au détriment du bien national. Car la charité doit être bien ordonnée, et elle commence par le prochain. Or, qui est le prochain? Notre pays d'abord, notre nation, notre peuple.

Il ne faut pas oublier que l'Etat n'est pas le propriétaire du bien national, mais simplement le dépositaire. Il ne peut donc en disposer au bénéfice d'une cause étrangère, si noble et si belle qu'elle soit. Comme tout dépositaire, il est responsable, en effet, du bien qui lui est confié. Il n'en est pas seulement responsable vis-à-vis de la génération présente, mais vis-à-vis de toutes les générations passées comme de toutes les générations à venir.

Un homme seul peut disposer de ses biens et de sa vie. Il peut les sacrifier totalement. Il peut se faire tuer: aux yeux du chrétien, la vie corporelle n'est pas toute la vie et n'est même que le seuil de la vie, car tout chrétien se sait et se sent une âme immortelle. En sacrifiant notre vie, nous ne sacrifions pas l'essentiel, nous ne sacrifions que peu de chose.

Mais déjà, quand l'homme n'est pas seul, quand il est chef ou père de famille, le sacrifice de sa vie et de ses biens se fait moralement plus difficile. N'a-t-il pas la responsabilité d'un bien commun dont il n'est, lui aussi, que le simple dépositaire?

Un Etat, un peuple, une nation ne possèdent point d'âme immortelle, comme la personne humaine. Ils ne vivent que d'une vie terrestre. Une fois cette vie sacrifiée, tout est sacrifié.

D'où, pour un Etat, un devoir beaucoup plus impérieux que pour un individu et même une famille, de sauvegarder et défendre son existence terrestre, c'est-à-dire son indépendance.

Il ne saurait y avoir de l'égoïsme, dans cette attitude, ces obligations, ces devoirs. Au contraire, une très grande charité qui peut se hausser jusqu'à l'héroïsme. Car, en agissant ainsi, à quoi pense-t-on et qui aime-t-on? On pense à la nation tout entière; on aime un peuple tout entier, on l'embrasse tout entier dans son passé et dans son avenir. Ce qui est immense.

Il résulte donc de cet exposé doctrinal que, pour un pays comme la Suisse, la neutralité est une exigence du bien commun national, et que l'Etat a pour mission de faire appliquer et de faire respecter cette neutralité.

D'où pour tous les citoyens l'obligation morale d'observer eux-mêmes la neutralité. Celui qui, abusant de la liberté d'opinion et surtout d'expression, compromettrait la politique de l'Etat ou l'indépendance du pays, se rendrait coupable d'une faute grave, aux yeux de la morale chrétienne.

Cependant, l'Etat, lui aussi, pourrait pratiquer la neutralité d'une manière contraire au bien commun: par exemple si, le premier, il

sortait de la neutralité, par imprudence ou par faiblesse, en violant sans raison impérieuse et patente la parole qu'il aurait donnée. C'est là un cas extrême. Mais il en est un autre où l'Etat pourrait pécher par excès de zèle ou par défaut d'éducation: par exemple, quand il pousserait la pratique de la neutralité jusqu'au point où neutralité égalerait insignifiance. Cette neutralité - là ne se ferait jamais respecter. Elle enlèverait à une nation sa raison d'être. *Et propter vitam vivendi perdere causas.* Ce vers est célèbre. Son auteur, Juvénal, y reproche aux patriciens romains d'avoir sacrifié pour vivre la raison suprême de vivre, qui est l'honneur. Or, l'honneur est pour un Etat la raison suprême de vivre.

VII.

Les limites de la neutralité.

La neutralité, qui n'est pas une fin, mais un moyen, est relative et par conséquent a des limites. La neutralité trouve sa limite sitôt qu'elle n'est plus ordonnée à sa fin: le bien commun national, ou, pour être plus clair, sitôt que le binôme: neutralité égale indépendance, n'est plus exact.

Je voudrais me retrancher ici derrière une autorité doctrinale plus imposante que la mienne. Je la trouve en la personne du Cardinal archevêque de Malines, Mgr. van Roeij.

«On peut,» écrit-il en traitant de la neutralité et après avoir démontré qu'elle est conforme au bien commun, «on peut se représenter un cas où serait en jeu un bien qui n'est pas directement national, mais universel et humain, un intérêt essentiel de la civilisation chrétienne; il pourrait arriver que l'Etat dût intervenir et même s'engager à fond pour le maintien et la défense de ce bien si important. Mais il faudrait alors que son intervention n'aménât point sa propre destruction ou une ruine totale équivalente; et, en outre, il faudrait que le bien universel en question coïncidât en réalité avec le bien national supérieur. A cette condition, si de graves sacrifices devaient être demandés à la communauté, ils tourneraient en fin de compte à l'avantage durable de la nation elle-même.»

Notre droit public ne connaît qu'une seule et unique limite à la neutralité: l'agression, à quoi nous sommes décidés de répondre par les armes. Je remarque à ce propos qu'il y a une autre manière de nous contraindre à sortir malgré nous de la neutralité: l'agression économique, si l'on cherchait à nous faire faire prendre partie par le moyen d'un blocus ou en nous coupant simplement les vivres. Car il n'y a pas seulement, aujourd'hui, la guerre des armes. Cependant notre conception juridique de la neutralité ne dépasse point l'agression. La conception chrétienne, elle, est plus haute et voit plus loin. Elle nous apporte un cas suprême. Encore, l'autorité doctrinale qui

l'expose, a-t-elle soin de le préciser et de le conditionner sévèrement. Il ne nous appartient pas de dire si, quand, comment et où ce cas suprême pourrait se produire. Il serait criminel de le provoquer. Tout cela nous dépasse, nous, nos prévisions, notre politique. Mais, si par malheur il devait se produire, nous saurions regarder à la croix de notre drapeau.

Conclusions.

Je pourrais ici conclure par un «vibrant appel au patriotisme». Je m'en garderai bien. Car il ne peut s'agir ici d'écouter des phrases, mais de chercher des conseils et des instructions. Les voici:

N'ayons pas honte de notre neutralité, ni devant les étrangers, ni devant notre conscience. Voyons en elle, non pas une gêne, mais un moyen ordonné à une fin supérieure qui est le bien commun. Ne la regardons pas non plus comme un idéal, mais comme un moyen ordonné à un idéal qui est notre mission propre, notre vocation, la raison d'être de la Suisse.

Ne nous hypnotisons point sur le seul mot de neutralité, mais apprenons à réfléchir sur la chose; apprenons à dépasser la neutralité pour nous hausser jusqu'à la fin à laquelle elle est ordonnée. Parlons moins souvent de neutralité — n'en parlons même jamais: parlons plus souvent d'indépendance.

Acceptons cet état de paix, d'ordre et de prospérité — bien relative, celle-ci, et bien momentanée — que nous vaut la neutralité, avec une âme sereine et reconnaissante envers Dieu. Car le chrétien accepte avec une égale sérénité, une égale gratitude le destin que la Providence lui envoie, quel qu'il soit. «Ce que vous voulez, comme vous voulez, dès que vous le voulez, autant que vous le voulez, aussi longtemps que vous le voulez, parce que vous le voulez,» dit une prière qui a, je crois, pour auteur saint Thomas d'Aquin. Si nous savons accepter l'état où nous nous trouvons aujourd'hui, nous saurons d'autant mieux accepter celui où nous nous trouverons demain, si demain, c'est la guerre ou le malheur.

Profitons de notre neutralité présente pour nous ressaisir, prendre conscience de la Suisse et de l'Europe, refaire notre éducation nationale, nous préparer moralement et intellectuellement à l'avenir.

Ne regardons pas la neutralité comme un abri dans l'intérieur duquel nous pouvons tranquillement vivre comme nous avons toujours vécu, continuer impunément nos jeux électoraux et la partie de jass. Qu'elle ne soit pas un prétexte à notre immobilisme et une nouvelle licence de superficialité.

Ne la regardons pas non plus comme un prétexte à nous abstraire de la vie générale, comme une muraille contre tous les risques et tous

les dangers. N'en faisons, ni un oreiller de paresse, ni un miroir à illusions.

Ne croyons pas qu'elle nous autorise à tout dire, à tout nous permettre, à transposer la grossièreté de langage et la mauvaise éducation que l'on est en droit, si souvent, de nous reprocher, sur les grandes dimensions de la politique, de la stratégie, de la diplomatie et de l'histoire.

Sachons garder notre dignité, notre courtoisie, notre calme, nous soustraire à l'esprit de panique et nous défendre contre la «guerre des nerfs». Ayons souci de nos responsabilités personnelles.

Méditons cette parole de Jean de Müller: «Prendre des mesures à propos n'appartient qu'aux peuples intelligents. Celui qui attend le moment de la crise fait tout avec passion, avec exagération et à la hâte.»

Jean de Müller a trouvé le mot de la fin. Tout se résume en ceci: *soyons intelligents.*

Kriegsziele oder Friedensziele?

(Ein Franzose über Versailles.)

von Jann von Sprecher.

Die Reise des amerikanischen Unterstaatssekretärs Sumner Welles, der in diesen Tagen Herrn Roosevelt Bericht erstattet, diene, so wurde anfänglich mit auffallender Betonung versichert, dem ausschließlichen Zwecke der Information. Was die erste Ausgangslage betrifft, so möchte diese Auslegung gewiß zutreffen. Allein — und die Entwicklung der letzten Tage beweist es — man wird sinngemäß hinter dieser an sich schon sensationellen Reise ganz bedeutend mehr zu entdecken haben. Der Präsident der Vereinigten Staaten — er hat, wie man sich erinnern wird, im vergangenen Herbst erklärt, der Krieg werde im Frühjahr 1940 zu Ende sein — sucht ohne Zweifel, und zwar in nunmehr ständiger Verbindung mit dem Heiligen Stuhl, Grundlagen für eine Vermittlung abzuklären. Dabei erschien es durchaus müßig, etwa abwägen zu wollen, in welchem Verhältnis hier die innenpolitischen Motive des Präsidenten zu seinen außen-, besser weltpolitischen Bestrebungen einzusezen wären; gewiß ist nur, daß wir es mit einer Aktion von allergrößter Bedeutung zu tun haben. Europa befindet sich, nach 6 Monaten Krieg — und auf der Schwelle zur Entscheidung über die weitere kriegerische Entwicklung — einer gewichtigen ersten diplomatischen Einflussnahme der Vereinigten Staaten gegenüber, durch die — bevor das Schlimmste eintritt — ein Weg aus einer allem Anschein nach zwar fast ausweglosen Situation ausgekundschaftet werden soll. Dabei wissen wir heute nicht einmal, ob die Berichte, die der amerikanische Sendbote über das große Wasser trägt, nicht derart sind, daß alle weiteren